

Un Internet *Big Brother* ?

Plusieurs faits, couplés à un traitement journalistique alarmiste, ont fait ressurgir le spectre de *Big Brother* sur le Web. Pour Jean-Marc Manach, journaliste et spécialiste des questions de libertés, de surveillance et de vie privée, la question mérite débat. Interview. *

Le « modérateur »* : *Les internautes ont-ils des raisons de se méfier de l'exploitation de leurs données personnelles ?*

Jean-Marc Manach : Oui et non. C'est tout le problème que je pose dans mon article « La vie privée, un problème de vieux cons ». D'un côté, les internautes ont envie de s'exprimer. Un des points forts d'Internet est la concrétisation d'un droit, la liberté d'expression, que l'on a depuis 1789 mais qui a longtemps été réservé aux journalistes et aux gens de pouvoir. Aujourd'hui, tout le monde peut prendre la parole. C'est une avancée dans le bon sens. Le problème est que des gens ont comme métier d'agréger des données personnelles et peuvent s'en servir à des fins intéressées.

La question n'est pas seulement celle des données personnelles mais aussi celle de la liberté d'expression. Est-ce parce que des gens se servent de façon inappropriée de nos données personnelles que nous devrions nous taire ? Va-t-il falloir brider la liberté d'expression de peur de se voir espionner ? Oui, il faut avoir peur de l'utilisation qui peut être faite de notre liberté d'expression et donc de nos données personnelles, mais le problème ne vient pas de nous, internautes. Il vient de ceux qui veulent les utiliser à des fins néfastes. Il faut donc faire évoluer notre société de l'information pour qu'il soit considéré comme naturel et normal d'exprimer ses idées sans que cela puisse pour autant se retourner contre nous.

Ce changement doit-il passer par la législation ? Par l'évolution des usages et mentalités ?

J.-M. M. : Les deux ! Les gens doivent apprendre à gérer leur répu-

tation et à se construire une identité en ligne. Il ne faut pas hésiter à avoir plusieurs profils, à prendre des pseudonymes pour protéger certaines informations qui peuvent nuire. Une évolution de la société de l'information est également nécessaire. Faut-il passer par une évolution législative ? Je ne sais pas exactement comment cela peut se passer. Un groupe de travail au sein de la Fondation Internet nouvelle génération (Fing), dénommé « Identités actives », a actuellement une réflexion sur la loi Informatique et Libertés 2.0. Ils se demandent notamment s'il ne faut pas introduire le droit au mensonge et le droit d'utiliser des outils pour bloquer les logiciels espions et les outils d'agrégation de données personnelles mis en place par certaines sociétés, « services » ou administrations dont le métier est de s'intéresser à nos données personnelles. Cela permettrait de se protéger et de décriminaliser le fait de se défendre.

Quels sont les principaux risques pour les prochaines années en matière d'identité numérique et de vie privée ?

J.-M. M. : L'absence de conscience politique et de maîtrise d'Internet de ceux qui décident. Dès le lendemain du 11 septembre, on a commencé à mettre en cause Internet, car les terroristes avaient utilisé le réseau pour préparer les attentats. On s'est aperçu, depuis, que c'était complètement faux. Pourtant, Internet a été placé sous surveillance dans les mois qui ont suivi.

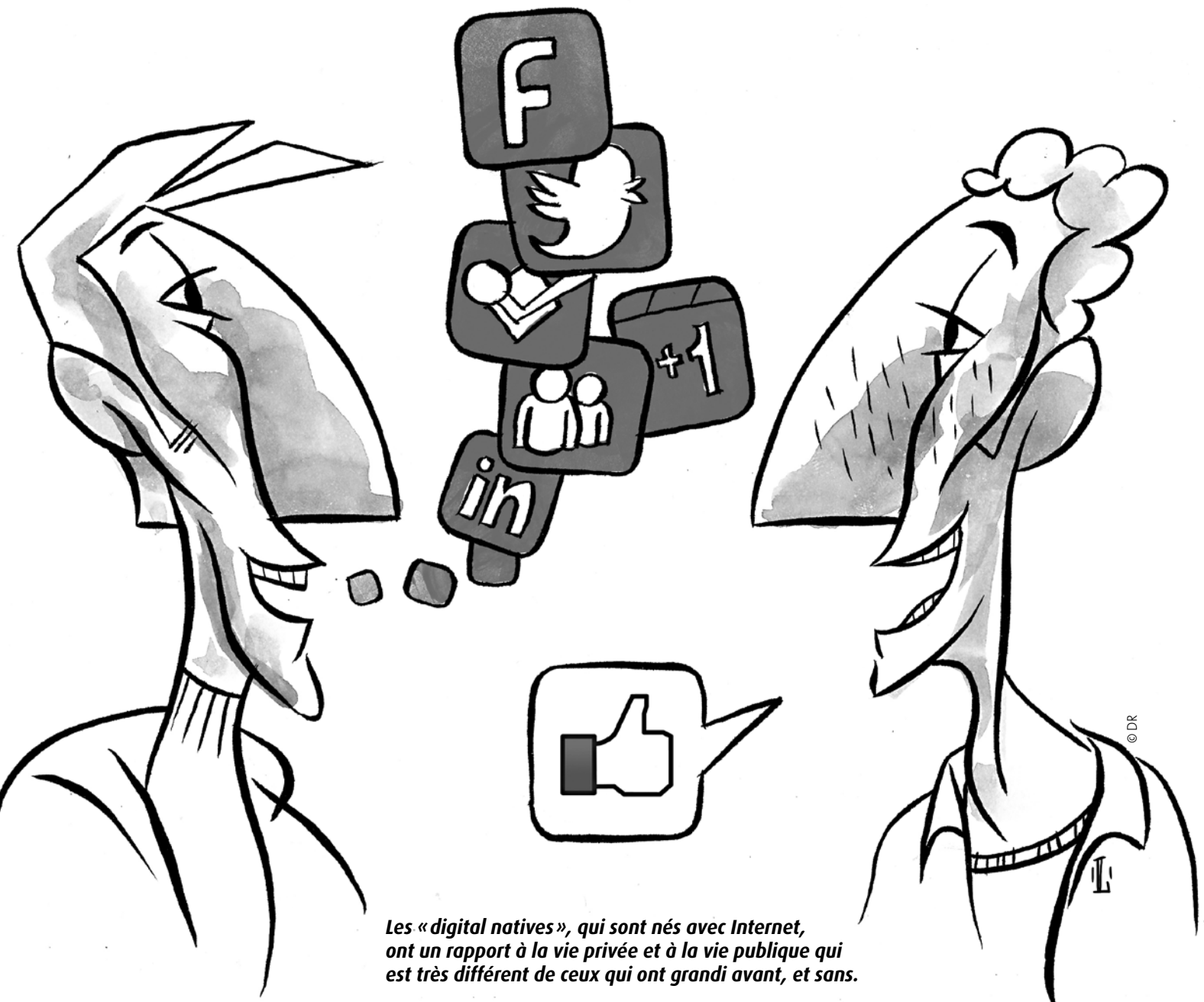
On assiste à une diabolisation du Web depuis des années. On le voit encore aujourd'hui avec Hadopi. Il y a des atteintes répétées aux libertés qui modélisent

une société de surveillance. La société de l'information est pour moi un espace de liberté, pas un espace de surveillance. En démocratie, on parle de présomption d'innocence, pas de présomption de culpabilité. Or, sur Internet, nous sommes surveillés, et présumés suspects. Un autre problème est la prise de conscience des internautes sur ces questions de libertés. Ils doivent exercer une pression face aux entreprises privées qui soit telle que ces dernières ne puissent que respecter leurs clients. Le problème se pose avec Facebook ou Google. Il est nécessaire d'avoir un contre-pouvoir pour qu'ils ne deviennent pas des « *little brothers* ».

Par quels moyens cette prise de conscience peut-elle se faire ?

J.-M. M. : Cela va aussi passer par des accidents. Certains vont être malheureusement humiliés sur la place publique et voir leur vie privée exposée au grand public. Ce seront des exemples à ne pas suivre. Tant que les gens ne prennent pas les précautions pour se protéger eux-mêmes, il y aura des sorties de route. Cette nouvelle technologie fait que la liberté d'expression et de circulation est plus forte que jamais. Cela a été tellement rapide que les mentalités n'ont pas suivi. Nos sociétés doivent donc évoluer pour digérer et encadrer toutes ces libertés offertes. Mais la situation est assez paradoxale. Je m'intéresse aux technologies de surveillance et de vie privée depuis de nombreuses années. Je suis assez défiant envers les gens qui disent « faites-moi confiance ». Non, on ne peut pas avoir confiance aussi simplement. En même temps, j'ai l'impression que c'est ce que je viens de dire à propos d'In-

* Cette interview, réalisée en 2010 par « Le blog du modérateur », est disponible dans son intégralité sur <http://www.blogdumoderateur.com>.



Les « digital natives », qui sont nés avec Internet, ont un rapport à la vie privée et à la vie publique qui est très différent de ceux qui ont grandi avant, et sans.

ternet... Pour avoir confiance, il faut avoir de la défiance. C'est assez complexe, on ne sait pas comment cela va évoluer. Il y a encore beaucoup de choses à comprendre et à faire. C'est extrêmement important de s'y mettre dès maintenant.

Quelles différences d'usage d'Internet peut-on observer chez ceux que vous nommez « petits cons », à savoir la génération des « digital natives », par rapport aux générations précédentes ?

J.-M. M. : Dans mon article « La vie privée, un problème de vieux cons », je parlais du constat qu'un certain nombre de gens, nés depuis les années 1980, ont été habitués à la vidéosurveillance, à la traçabilité des communications, et considèrent que ceux

Internet n'est pas la société de surveillance, puisqu'il s'agit de gens qui décident de s'exprimer. C'est antinomique. Le Net est de l'ordre de la transparence, pas de la surveillance.

qui ont un problème avec cette inflation de technologies de surveillance et de contrôles sont des « vieux cons ».

Dans un second article, « Vie privée, le point de vue des petits cons », j'essayais d'expliquer que cette génération de natifs du numérique, les « digital natives », qui sont nés avec Internet, a un rapport à la vie privée et à la vie publique qui est très différent de ceux qui ont grandi avant, et sans. En résumé, leur vie privée est sur Facebook, parce que c'est là qu'ils retrouvent leurs « potes ».

La vie privée, pour ceux qui ont grandi sans connaître Internet, c'était quand ils voyaient leurs copains, pour aller au terrain de foot, au centre commercial, ou en bas de l'immeuble. Les mêmes, aujourd'hui, s'indignent de voir

que Facebook regorge de données personnelles. Sauf que c'est là où les jeunes se retrouvent entre eux, c'est leur vie sociale ! Et il faut bien comprendre que cette socialisation relève tout autant de la vie privée que de la vie publique. Il faut bien voir, par ailleurs, que ceux que j'ai appelés les « petits cons » (ceux qui ont un usage intense d'Internet, qu'ils soient nés depuis les années 1980-1990 ou comme moi dans les années 1970, voire avant) sont des gens qui ont compris que sur Internet, la question n'est pas tant celle de la vie privée que de la vie publique, y compris sur Facebook. On peut en effet tout à fait avoir une vie privée dans des espaces publics : quand vous rencontrez quelqu'un dans la rue ou dans un café, c'est un espace

public. Il ne faut pas opposer vie privée et vie publique. Et c'est ce qui se passe sur le Net, en général, et Facebook en particulier. Les utilisateurs sont conscients qu'ils y mènent aussi une vie publique, et ils en jouent, se mettent en scène et en avant.

D'où vient cette surexposition de soi ? Est-ce vraiment lié à l'arrivée d'Internet ?

J.-M. M. : Non, la banalisation de l'exposition de soi date des années 1970-1980. Andy Warhol avait déclaré en 1968 que « Dans le futur, chacun aura droit à quinze minutes de célébrité mondiale », et tous ceux qui sont nés depuis les années 1970 ont été filmés avant même d'être nés, avec l'échographie, puis filmés au caméscope VHS dans les années 1980, avant que les années 1990 ne banalisent les *reality show*, les appareils photos numériques et les téléphones portables équipés de caméras.

De plus, le rapport aux enfants a complètement changé depuis les années 1960 et 1970, depuis la libération sexuelle. Avant, il y avait l'autorité du père, et l'enfant devait attendre l'adolescence, voire l'âge adulte, pour être reconnu comme personne à part entière ayant le droit de s'exprimer. Avec la libération des femmes, la révolution sexuelle, et la redéfinition du rôle du père, tout cela a complètement changé : les enfants sont au centre de la famille, au centre de toutes les attentions – médicale, sociale, parentale – et donc sont constamment surveillés, mis en scène, exposés par leur entourage. Le fait d'être mis en avant, sur un piédestal, et d'être photographié, filmé en permanence, c'est quelque chose que tous ceux qui sont nés depuis les années 1980 connaissent. Ceux que j'ai surnommés les « petits cons », les natifs du numérique, ce sont ceux qui ont effectivement compris l'intérêt de l'exposition de soi sur Internet ; ils s'en servent pour

La focalisation sur Internet, soit-disant "société de surveillance", permet de faire passer plus simplement la vidéo-surveillance, la biométrie, les fichiers policiers, le croisement des fichiers sociaux.



se mettre en scène, pour donner une bonne image d'eux. Parce que l'important, c'est de se faire un nom, d'être beau, et de se faire respecter comme on est.

Ces jeunes ont-ils conscience que, plus tard, cela pourrait leur nuire ?

J.-M. M. : Ceux qui débarquent sur les réseaux sociaux ne sont pas complètement conscients de tout cela. En même temps, et au vu du nombre d'articles et de reportages consacrés à la question de la vie privée sur Facebook, difficile de croire qu'il puisse encore être possible de ne jamais en avoir entendu parler. J'ai commencé à faire cette enquête sur les « petits cons » et les « vieux cons » suite à la polémique suscitée par Edvige. L'argument soulevé par les défenseurs de ce fichier policier, à destination des services de renseignements, était

de dire qu'ils ne comprenaient pas où était le problème puisque de plus en plus de monde publie des données personnelles sur Facebook. C'est de la *novlangue*, comme dirait George Orwell ! Un fichier policier censé identifier les suspects n'a strictement rien à voir avec le fait que je m'exprime sur Facebook pour partager un lien, une vidéo ou raconter ce que je viens de manger. Il y a d'un côté quelque chose qui relève de la liberté d'expression et de l'exposition de soi, et de l'autre un fichier de suspects.

Ainsi les fichiers policiers, administratifs ou sociaux, mis en place par des politiques ou des administrations afin de surveiller les gens, c'est de la société de surveillance. C'est le modèle de *Big Brother*, c'est quelqu'un qui décide de surveiller d'autres personnes. Internet n'est pas la société de surveillance, puisqu'il



© PHOTO THÉÂTRE ROUGE-MILO

s'agit de gens qui décident de s'exprimer. C'est antinomique. Le Net est de l'ordre de la transparence, pas de la surveillance. A force de se focaliser sur Internet qui serait de la société de surveillance et sur le faux débat du droit à l'oubli, cela permet de faire passer plus simplement la vidéosurveillance, la biométrie, les fichiers policiers, le croisement des fichiers sociaux. Et il n'est pas anodin de remarquer que c'est précisément suite au scandale Edvige que le débat sur le « droit à l'oubli » a été initié. Or, paradoxalement, on trouve très peu de gens victimes de ce qu'Internet reflète d'eux, alors que, et pour prendre ce seul exemple, un rapport de la Cnil a révélé l'an passé que plus d'un million de gens, blanchis par la justice, sont toujours fichés comme « suspects » dans le fichier Stic⁽¹⁾ de la police. Les véritables victimes de

Il faut sécuriser son ordinateur, chiffrer une partie voire l'intégralité de son disque dur, chiffrer ses communications si l'on veut vraiment qu'elles restent confidentielles. Il y a des outils qui permettent de le faire, de cryptographie, notamment.

(1) Système de traitement des infractions constatées.

cette absence de « droit à l'oubli » ne sont pas sur le Net.

Concrètement, y a-t-il des moyens d'échapper à cette société de surveillance ?

J.-M. M. : Sur Internet, oui. Le gouvernement français s'est enfin décidé à expliquer aux chefs d'entreprises ou aux universitaires qui travaillent sur des données sensibles comment sécuriser leur ordinateur pour éviter de faire l'objet d'actions d'espionnage de la part de sociétés ou de services de renseignements étrangers. L'espionnage économique et industriel est une réalité. C'est ce qu'on appelle l'intelligence économique, la guerre de l'information. Maintenant, quand vous allez aux Etats-Unis, la douane est tout à fait habilitée à saisir votre ordinateur et faire un duplicata de votre disque dur, et elle le fait couramment. C'est de l'espionnage industriel. Le gouvernement s'est enfin saisi de la question et a publié deux modes d'emploi il y a quelques mois. Il y a donc des moyens : il faut sécuriser son ordinateur, chiffrer une partie voire l'intégralité de son disque dur, chiffrer ses communications si l'on veut vraiment qu'elles restent confidentielles. Il y a des outils qui permettent de le faire, de cryptographie, notamment, et ce n'est pas si compliqué à utiliser. Le problème c'est que jusqu'à présent les pouvoirs publics comme les prestataires de services ne se sont pas pressés pour en faciliter ou en promouvoir l'utilisation.

Il est clair qu'il faut d'abord être sensibilisé à la question et ensuite décider d'apprendre à utiliser ces outils. Mais on l'a vu avec le débat sur Hadopi : énormément de gens ont commencé à se demander comment sécuriser leur ordinateur pour éviter d'être espionné. Et ça fait peur aux services de renseignement. En Grande-Bretagne, avec le projet similaire à Hadopi, les services de renseignements ont expliqué que de

plus en plus de citoyens vont chiffrer toutes leurs communications, donc qu'il va être de plus en plus difficile pour eux d'arriver à savoir qui sont les terroristes, à identifier les criminels, et à pouvoir écouter les gens dans le cadre d'enquêtes de police judiciaire.

A partir du moment où l'on souhaite pouvoir surveiller tout le monde, considérer tout le monde comme suspect et mettre en place toute une usine à gaz (ce qu'est Hadopi), on va créer des erreurs. Le paradoxe d'Hadopi, c'est qu'il nous appartient de démontrer notre innocence. Dans un Etat de droit, on est présumé innocent, et c'est à l'accusation de prouver notre culpabilité. Avec Hadopi, c'est l'inverse. La réaction d'un grand nombre d'internautes va donc être de prendre leurs dispositions pour se protéger.

Comment voyez-vous le futur de cette surveillance ? Est-ce que les internautes vont trouver les moyens de combattre, ou va-t-on assister à une surenchère de dispositifs ?

J.-M. M. : Je considère qu'Internet est moins une partie du problème qu'une partie de la solution, au sens où c'est un contre-pouvoir du fait de la liberté d'expression, car ce ne sont pas seulement les personnes autorisées qui sont amenées à s'exprimer : les gens peuvent apprendre à se protéger et peuvent dénoncer cette société de surveillance. Les gens sur Internet sont de plus en plus conscients.

Internet est un très bon contre-pouvoir face à cette société de surveillance. Maintenant, concernant la société de surveillance hors Internet, on est dans une mécanique infernale où plus il y a de technologies, plus il y a de lois qui placent les gens sous surveillance et qui en font des suspects potentiels. Je ne sais pas du tout à quel moment la machine va s'enrayer, et que l'on va remettre l'accent sur la liberté et non le sécuritaire... ●